



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

UNITÉ TERRITORIALE DÉPARTEMENTALE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'un permis de construire (PC 05209722N0002) déposée par la SAS CPV SUN 40 en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Chambroncourt

Par arrêté préfectoral n° 52-2024-05-00122 du 24 mai 2024 est organisée du lundi 17 juin 2024 au vendredi 19 juillet 2024 jusqu'à 17h00 une enquête publique relative à la demande de permis de construire n° 05209722N0002 pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur un terrain situé au lieu-dit « Le Feyai » à Chambroncourt (52700) déposée par la SAS CPV SUN 40, représentée par Monsieur Etienne THOMASSIN et située 966 Avenue Raymond Dugrand , Immeuble Le Blasco à Montpellier (34060).

Pendant la durée de l'enquête toute personne intéressée pourra consulter le dossier :

- sur support papier et en version numérique en mairie de Chambroncourt – 4 rue Principale 52700 CHAMBRONCOURT (siège de l'enquête) aux heures d'ouverture au public le mardi de 14h00 à 18h30;
- sur internet à l'adresse suivante : <https://www.haute-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

Les personnes intéressées pourront faire part de leurs observations :

- sur le registre d'enquête déposé en mairie de Chambroncourt ;
- par voie postale à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Chambroncourt ;
- par voie électronique à l'adresse : ddt-enquete-publique-ads@haute-marne.gouv.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations seront consultables directement sur le registre mis à disposition. Les observations reçues par voie postale et celles écrites sur le registre seront consultables en mairie de Chambroncourt.

Les observations reçues par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture : <https://www.haute-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> dans les meilleurs délais.

Monsieur Patrick LHUILLIER désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire siégera à la mairie de Chambroncourt aux dates et heures indiquées ci-dessous afin de recueillir les déclarations éventuelles des personnes intéressées :

- le lundi 17 juin 2024 de 09h00 à 12h00,

- le samedi 22 juin 2024 de 09h00 à 12h00,
- le vendredi 05 juillet 2024 de 14h00 à 17h00.
- le mercredi 10 juillet 2024 de 14h00 à 17h00,
- le vendredi 19 juillet 2024 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires et à la mairie de Chambrancourt pendant une durée d'un an minimum à l'issue de l'enquête. Ils seront également consultables pour la même durée sur le site Internet de la préfecture.

À la réception du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, la Préfète de la Haute-Marne, autorité compétente, statuera sur la demande de permis de construire.